



Le harcèlement scolaire, parlons-en !

Des clés pour comprendre, des pistes pour agir

Le Conseil départemental s'engage



Un engagement partagé pour lutter contre le harcèlement scolaire



M. François-Xavier Pestel



M^{me} Isabelle Lahore

Entretien avec Isabelle Lahore, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation, des collèges et de la vie des collégiens, et François-Xavier Pestel, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques.

Le Département a organisé le 19 janvier dernier une conférence pour sensibiliser au harcèlement scolaire. Pour quelles raisons ?

Isabelle Lahore : Cette conférence, pour nous, était le top départ de l'engagement du Conseil départemental dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Nous

avons choisi de faire un colloque avec des experts de renom pour que l'on puisse partager le langage et la connaissance du mécanisme du harcèlement, que l'on soit parents, enseignants, responsables d'association... Les années collège, dont nous avons la charge, sont des années clés, qui contribuent fortement à construire les bases de valeurs pour la vie d'adulte, personnelle et professionnelle. Nous ne souhaitons pas inquiéter mais prendre la mesure de la gravité pour mieux agir et prévenir.

Le programme pHARe de prévention et de lutte

contre le harcèlement peut-il changer la donne ?

François-Xavier Pestel : Ce programme a été généralisé dans tous les collèges et écoles élémentaires de France à la rentrée 2022. Cela fait toute la différence, car il permet de sensibiliser l'ensemble des élèves, d'informer les potentielles victimes de la marche à suivre, de sensibiliser les autres élèves à la réalité des actes et de former les jeunes comme les adultes au recueil de la parole. 35 sur les 49 collèges publics du département sont engagés officiellement dans le programme. Au total, près

Le programme pHARe en pratique

Généralisé à la rentrée 2022, le programme pHARe dote toutes les écoles et collèges d'un plan de prévention structuré pour lutter contre toutes les formes de harcèlement scolaire.

Il avait été initié dès 2019 dans des établissements pilotes avant d'être étendu à l'ensemble des écoles primaires et collèges de France à la rentrée 2022. Le programme pHARe entend non seulement prévenir les phénomènes de harcèlement mais aussi intervenir efficacement sur les situations auprès des élèves victimes, en

mobilisant toute la communauté éducative et en agissant sur le climat scolaire. Le programme prévoit des actions de sensibilisation des élèves, la formation d'élèves ambassadeurs, la création d'une communauté protectrice autour des élèves, avec des adultes ressources formés à la prise en charge des situations de harcèlement.

Enfin, le protocole pHARe s'appuie sur plusieurs temps forts comme la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, le prix Non au harcèlement et Le Safer Internet Day (consacré au problème du cyberharcèlement).

Le programme d'actions du Conseil départemental

Pour faire suite à cette première étape que représente la conférence du 19 janvier, le Conseil départemental va déployer son programme d'actions, en concertation avec l'Éducation nationale :

1. Des actions financées par le Département pour sensibiliser les jeunes et les parents d'élèves à la question du harcèlement scolaire.

- Sera mis à la disposition des établissements scolaires, un guide qui recense les acteurs associatifs et publics

du territoire en mesure d'intervenir dans les collèges (ateliers de sensibilisation, théâtre forum, débats...). Ces interventions ont vocation à aussi se décliner auprès des parents sous la forme de conférences, réunions, ateliers participatifs...

- Les actions seront mises en œuvre à partir de la rentrée de septembre 2023. Dès cette année, l'atelier Canopé 64, par convention avec le Conseil départemental, animera des actions de sensibilisation dans deux collèges, auprès des élèves et des adultes.

2. Des formations des personnels départementaux des collèges.

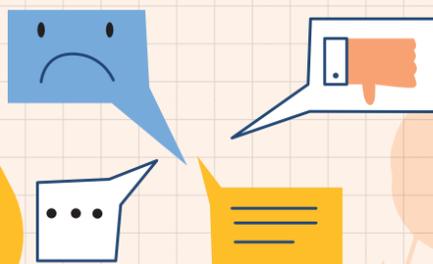
Chiffres clés du harcèlement scolaire



ÉCOLE PRIMAIRE

12%

des écoliers ont connu une situation de harcèlement, dont 5% étaient en situation sévère (phobie scolaire, décrochage scolaire, ou pensée suicidaire)



COLLÈGE

10%

des collégiens se disent harcelés, dont 7% en situation sévère (phénomène accentué par le cyberharcèlement)

Des chiffres très probablement sous-estimés

Chiffres du ministère de l'Éducation nationale (étude menée en 2021)

NUMÉROS UTILES



Je suis **parent, victime, agent de collège, professeur ou témoin de harcèlement**, je contacte gratuitement le

3020

Face à un cas de **cyberharcèlement**, je contacte anonymement et gratuitement le

3018

Je m'informe également sur www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement ou je télécharge l'application **3018**

de 400 établissements de l'enseignement primaire et secondaire ont commencé à le mettre en œuvre.

Le programme pHARe prévoit la formation d'élèves ambassadeurs et 10 heures par an de cours sur le sujet. La mobilisation des élèves est-elle clé dans la lutte contre le harcèlement scolaire ?

François-Xavier Pestel : Bien sûr. Cette démarche s'inscrit d'ailleurs dans un mouvement plus large de responsabilisation des élèves sur tous les aspects de la vie scolaire, matérialisée notamment par les conseils de la vie collégienne, le tutorat et la médiation par les pairs. Si la formation des jeunes est essentielle, il faut aussi que les adultes soient partie prenante et les premiers conscients de tout cela. D'où la formation d'adultes référents, qui concernera à terme l'ensemble des enseignants.

Comment le Département accompagne-t-il cette démarche ?

Isabelle Lahore : Nous allons très rapidement former l'ensemble des agents départementaux qui travaillent dans les collèges et croisent les jeunes au quotidien pour les sensibiliser et les aider à repérer et signaler. Mais le harcèlement scolaire ne s'arrête pas à la porte du collège : nous souhaitons agir au niveau des activités extra-scolaires (activités sportives et culturelles) et aller vers les familles, les parents pour encourager le dialogue sur ces sujets délicats. Nous sommes là pour accompagner cette montée en puissance, en concertation avec l'Éducation nationale.

Le harcèlement scolaire prend une autre ampleur avec les réseaux sociaux. Quels sont vos moyens d'action face à cela ?

Isabelle Lahore : Les questions de cyberharcèlement sont abordées dans le Programme d'actions éducatives pour les collégiens proposé par le Conseil départemental. Pour cela, des ateliers sont menés annuellement par La Fibre 64. L'objectif est d'apprendre aux élèves à utiliser les outils numériques tout en assurant leur protection, celle de leur identité et celle de leur vie privée sur internet. Environ 2 000 élèves de 6^e et de 5^e en bénéficient chaque année. Depuis deux ans, des ateliers sont également ouverts aux parents.

Les parents sont parfois démunis. Comment réagir si on pense que son enfant est harcelé ou harceleur ?

François-Xavier Pestel : Parler, en premier lieu au chef d'établissement. La solution passe toujours par la parole. Si on a le

sentiment de ne pas être entendu, il faut alors contacter l'inspecteur d'académie. Les élèves et leurs proches peuvent aussi contacter le 3020, le numéro national, qui revient ensuite vers nos services départementaux. Nous investiguons systématiquement toutes les situations et les suivons. La sortie de la situation passe toujours par la parole, dans les cas de harcèlement comme dans d'autres conflits.

Comment la direction départementale de l'Éducation nationale et le Département travaillent ensemble sur cet enjeu ?

Isabelle Lahore : Nous devons mobiliser et fédérer nos capacités et savoir-faire complémentaires. Si notre collectivité est compétente sur le fonctionnement des collèges et sur les bâtiments, nous avons aussi un budget dédié aux actions éducatives dont les établissements peuvent se saisir. Nous allons le faire évoluer pour

rendre plus visible notre action et en porter de nouvelles. Notre volonté est d'établir, avec tous ceux qui veulent s'engager dans ce travail (établissements, partenaires, associations, parents), un plan d'actions progressif.

François-Xavier Pestel : Nous avons des relations très cordiales et constructives avec le Conseil départemental, qui investit beaucoup dans des actions de formation et des projets au-delà de ses compétences propres. Sur le harcèlement, tout ce qui contribue à sensibiliser, faire connaître le sujet s'inscrit en complément du programme pHARe, en particulier pour toucher les familles. Il faut sortir de la banalisation de la violence, qui est extrêmement délétère pour l'image de soi des élèves. La sensibilisation avance, et le Département, tout en étant respectueux des prérogatives de chacun, inscrit ses actions dans ce même objectif.



Le Département soutient la prévention dans les espaces jeunes

Lieux de dialogue et de rencontres, les espaces jeunes sont un maillon essentiel dans la prévention et la sensibilisation des jeunes aux problématiques comme le harcèlement. C'est pourquoi le Conseil départemental soutient financièrement 22 structures sur tout le territoire.

Dédiés aux jeunes de 11 à 18 ans, les espaces jeunes sont des lieux d'accueil qui favorisent la rencontre, l'écoute des besoins et la réalisation de projets. Ces espaces permettent d'aborder les problématiques les plus prégnantes pour les jeunes et leurs familles telles que le harcèlement scolaire, les dépendances, les réseaux sociaux, les fake news... afin de mieux les informer, les sensibiliser et les accompagner. Parce que la prévention fait partie intégrante de ses missions, le Conseil départemental a décidé, dans le cadre de sa politique jeunesse et des orientations du Pack Jeunes 64, de soutenir financièrement les actions de 22 structures d'accueil des jeunes : des centres sociaux, des Maisons de la jeunesse et de la culture et la Maison pour tous Léo-Lagrange de Pau. Un soutien financier étendu aux deux Maisons des adolescents de Pau et de Bayonne qui, au-delà de rencontres individuelles, proposent elles aussi des animations collectives sur ces thèmes.

Faire marcher l'empathie

Le collège Irandatz est depuis 2020 établissement pilote pour expérimenter le programme pHARe. Gretell Richy, infirmière scolaire, témoigne de l'application de cette méthode.

«Le collège Irandatz a été nommé en 2020 établissement pilote, comme d'autres établissements, pour expérimenter le programme pHARe. Pour cela, une équipe de 18 personnes, composée d'enseignants, de CPE, de membres de la direction, de l'assistante sociale (avec qui je travaille en étroite collaboration) et de moi-même, a été formée à cette méthode, qui repose sur le principe de la préoccupation partagée. Ce protocole n'est déclenché que lorsque l'on identifie clairement et en équipe une situation de harcèlement. Mon rôle, décidé à la base par notre équipe, est de lancer le protocole, de nommer des adultes référents pour qu'ils s'entretiennent individuellement avec chaque enfant de manière neutre et de recueillir les écrits de tous les entretiens.

Cette méthode partagée, qui s'adresse autant à l'intimidateur, qu'à la cible et aux autres élèves, permet de mobiliser l'empathie chez les élèves

Les entretiens sont courts, deux à trois minutes, et sont tous réalisés le même jour. Puis, dans un deuxième temps, dix jours après, un nouvel entretien est effectué (même adultes, mêmes élèves). Ils reposent sur la bienveillance et l'écoute des enfants, sans jugement. Cette méthode partagée, qui s'adresse autant à l'intimidateur qu'à la cible et aux autres élèves, permet de mobiliser l'empathie chez les élèves. À la fin de l'entretien, on demande à l'enfant ce qu'il pense pouvoir mettre en place pour aider l'élève qu'il a désigné comme étant en difficulté afin qu'il se sente mieux. Cela permet d'assainir certaines difficultés dans les relations et faire prendre conscience aux enfants qu'ils peuvent avoir des comportements blessants pour l'autre.

Témoignage de Gretell Richy

infirmière du collège Irandatz à Hendaye



Nous avons eu l'occasion de mettre en œuvre la méthode pHARe et on a pu se rendre compte que cela fonctionne. Sur le dernier protocole, cela a amélioré la situation de l'élève et les relations au sein de la classe. Nous avons d'ailleurs eu des retours positifs des familles. Pour autant, pHARe n'est pas une baguette magique, et il faut un peu de temps pour que les relations sociales s'apaisent. Mais c'est un outil efficace dans certaines situations. Le succès de pHARe repose aussi sur l'engagement de tous. C'est un travail d'équipe avec des adultes sensibilisés et formés. La prévention est aussi essentielle pour lutter contre le harcèlement. Le projet RACONTE est un outil que j'utilise dans mon secteur d'activité. Il a été créé à Hendaye avec l'aide de deux enseignantes. Le harcèlement est une situation grave qu'il faut traiter avec beaucoup de sérieux. »

Une conférence pour mieux comprendre le harcèlement scolaire

À l'initiative du Conseil départemental, deux experts du harcèlement scolaire ont pu donner les clés pour mieux comprendre le harcèlement scolaire et dessiner des pistes pour guider l'action des adultes et des enfants.

L'amphithéâtre du Palais Beaumont à Pau était comble en cette soirée du 19 janvier dernier. Plus de trois cent personnes, parents et jeunes, professionnels de l'éducation, représentants associatifs, avaient répondu présent à l'appel du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, à l'initiative de la conférence « Le harcèlement scolaire, parlons-en ». Une affluence qui en dit long sur l'importance d'un sujet longtemps resté tabou et qui, encore, demeure sous-estimé. « On parle d'un enfant sur dix. Ce chiffre est le haut de l'iceberg, car les enfants ne parlent pas. On considère que c'est le double ou le triple des enfants qui sont concernés », confirme Héléne Romano, psychothérapeute et docteur en psychopathologie.

COMPRENDRE LES MÉCANISMES

Première conférencière à prendre la parole, Héléne Romano a commencé par expliquer la mécanique du harcèlement. « Ce n'est pas un acte isolé mais répété qui va détruire à différents niveaux un enfant. Le but du harcèlement est le plaisir de blesser l'autre au niveau psychique. Le harcèlement peut commencer dès la maternelle et exploser au collège », explique la psychothérapeute, qui détaille les différentes formes que prend le harcèlement. « Il couvre une myriade de violences dans lesquelles il y a toujours une violence psychologique (insultes, menaces) et, de manière plus rare, des violences physiques sournoises (coups de coude, élève poussé dans les escaliers...). Il a lieu en cours et dans tous les lieux et temps hors des cours. L'enfant harcelé est en risque dès qu'il n'y a pas d'adulte. C'est pourquoi ces enfants ne veulent pas être seuls et insistent pour rester près des adultes. » Selon Héléne Romano, les élèves harcelés ne se sentent pas victimes. « Ils sont submergés par la honte et ne se plaignent pas. Ce sont des enfants qui, au moment du harcèlement, sont fragiles psychologiquement. En répondant à leur harcelleur, ils deviennent une proie. » Les enfants harceleurs ont quant à eux différents profils. « 10 % sont d'anciens harcelés ou victimes de maltraitances qui passent d'une violence subie à une violence agie. 80 % des harceleurs sont des suiveurs, qui préfèrent le groupe et participent avec plus ou moins d'assiduité. Ils sont plus sensibles aux méthodes qui font appel



à l'empathie. Enfin, et c'est plus inquiétant, 10 % ont des profils psychopathiques. Ils ne ressentent pas de culpabilité et n'ont pas intégré l'interdit de la loi. Les sanctions comme les actes de prévention n'ont pas de prise sur eux. Ils sont très compliqués à prendre en charge. »

PRÉVENIR ET AGIR

Comment, dès lors repérer les situations de harcèlement ? « Il faut être vigilant aux cassures dans le développement : un enfant qui allait bien mais qui ne veut plus aller à l'école, qui n'est jamais invité... Un enfant isolé doit alerter. » Pour intervenir, Héléne Romano conseille de ne pas rester seul en tant qu'adulte.

Ce n'est pas un acte isolé mais répété qui va détruire à différents niveaux un enfant

« On projette forcément l'enfant qu'on a été. Il faut donc mener une réflexion sur soi avant d'intervenir. Le ministère a mis en place des

outils, il existe des associations, des référents, avec qui on peut échanger, qu'on soit parent ou professionnel. Ensuite, il faut prendre soin de l'enfant, l'écouter, lui parler et prendre en compte ses troubles psychosomatiques. Enfin, il y a la dimension éducative, avec des discussions avec le chef d'établissement. Il est aussi très important de travailler la prévention, avec des actions qui fédèrent l'esprit de groupe. Dans une société où l'individualisme est renforcé par les réseaux sociaux, ne pas laisser seul celui qui est en difficulté participe à la prévention du harcèlement. »

Une prévention qui est désormais au cœur des préoccupations des établissements scolaires, comme a pu l'expliquer Thomas Gilbert, principal du collège Rosa-Parks à Nantes, en deuxième partie de soirée. Formateur en prévention des violences et gestion de crise, Thomas Gilbert a commencé par relater le cas d'un élève harcelé, révélateur des difficultés que rencontrent les professionnels de l'éducation pour prévenir et gérer ces situations, alors que l'effet de groupe peut cacher le phénomène. Pour autant, le harcèlement est aujourd'hui mieux pris en compte qu'il y a dix ans. « Il y a eu le numéro 3018 pour le cyberharcèlement et le 3020 pour le harcèlement scolaire qui permettent aux familles et aux professionnels de prendre conseil. Nous avons aussi des tissus de référents départementaux qui interviennent pour trouver des solutions « cousu main ». Enfin, nous avons maintenant le programme PHARe, inspiré du

Une prévention qui est désormais au cœur des préoccupations des établissements scolaires



programme finlandais, parmi les plus efficaces au monde, pour agir dans chaque école face à ces situations. »

Pour Thomas Gilbert, « la norme du groupe est un facteur majeur dans le harcèlement scolaire. D'où l'importance de travailler sur le collectif et le développement de compétences psychosociales et relationnelles. L'implication des pairs dans la prévention, avec des dispositifs comme les ambassadeurs du harcèlement, est efficace. » La détection est également très importante. « On doit être capable de repérer les signaux faibles (baisse de notes, absentéisme, comportement à la cantine) qui, mis bout à bout, sont révélateurs. » Le chef d'établissement insiste enfin sur la nécessité d'accompagner tous les élèves concernés (auteurs, victimes et le groupe) et, surtout, de ne pas enfermer un jeune dans un statut de victime. « Il faut assurer un suivi sur le long terme, sans quoi la situation risque de se reproduire. On oublie parfois qu'être soumis à des traumatismes peut pousser des jeunes à devenir eux-mêmes violents. »

